

CRISPIN WRIGHT ET LE PROBLÈME DE L'OBJECTIVITÉ DE LA VÉRITÉ

Je voudrais réfléchir au rapport que la théorie déflationniste de la vérité entretient avec la théorie de la signification et me demander en particulier dans quelle mesure nous sommes forcés d'endosser une conception déflationniste de la vérité lorsque nous adoptons une conception minimaliste de la signification. Je veux me servir de la discussion que Crispin Wright fait de cette question comme d'un prétexte pour avancer quelques suggestions¹. Crispin Wright semble souscrire à une théorie de la signification qui a toutes les apparences d'une théorie minimaliste, mais il cherche à maintenir autant que possible une conception robuste de la vérité. Je considère pour ma part que cette position est relativement instable, et j'espère être en mesure d'indiquer pourquoi.

Trois degrés d'engagement déflationniste

Commençons brièvement par définir ce qui est entendu par une théorie déflationniste de la vérité. Le premier aspect de la théorie déflationniste de la vérité est le minimalisme au sujet du prédicat de vérité. Cette doctrine stipule que l'information commune véhiculée par l'ensemble des usages que l'on peut faire de ce prédicat est minimale et se ramène seulement à un ensemble de plâtitudes. Quelles sont les propriétés caractéristiques du prédicat sur lesquelles nous devrions tous nous entendre? Le schéma d'équivalence tarskien est à peu près la seule chose qui puisse être dite et

1. C. Wright, *Truth and Objectivity*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.

qui vaille pour tous les usages. On pourrait mentionner d'autres platitude mais c'est la plus importante, puisqu'elle nous place d'emblée sur un terrain qui nous rapproche du déflationnisme. Il est prétendu que le prédicat de vérité ne véhicule pas une conception métaphysique, qu'il s'agisse du réalisme ou de l'antiréalisme.

Ce premier trait caractéristique de la théorie déflationniste de la vérité a été mis en avant par des auteurs comme Gottlob Frege, Ludwig Wittgenstein et Frank Ramsey². Il sert à caractériser ce qui est communément appelé la théorie de la vérité-redondance. Le prédicat de vérité est redondant puisqu'il redouble le caractère d'assertion de notre énonciation en ajoutant que la phrase assertée est vraie. Le rôle du prédicat de vérité est essentiellement pragmatique. Il sert à rendre explicite le caractère d'assertion d'une énonciation.

Mais la plupart sinon tous les défenseurs de la théorie de la vérité-redondance cessent d'être minimalistes en théorie de la signification. Pour Frege, les énoncés expriment des pensées. Ces dernières sont des entités intentionnelles ayant une existence objective. D'une manière générale, il est couramment affirmé que la sémantique frégréenne est traversée par le platonisme. Wittgenstein, pour sa part, considère dans les *Remarques sur les fondements des mathématiques* que la théorie de la vérité peut être formulée en quantifiant sur des propositions, et c'est seulement dans les *Investigations* qu'il réintroduit les phrases comme support pour le prédicat de vérité. Ramsey, enfin, prétend lui aussi que les phrases expriment des propositions. Là encore, on a affaire à une théorie robuste de la signification. Bref, si pour ces philosophes le prédicat de vérité n'est pas le véhicule d'une conception métaphysique, le concept de signification l'est. Le fait d'endosser une conception inflationniste de la signification présuppose, en effet, qu'il existe un débat entre les approches réaliste et antiréaliste de la signification linguistique.

La conception robuste est réaliste si elle fait appel à l'objectivité de la signification. Cette objectivité peut résider dans l'introduction d'ingrédients tels que des entités intentionnelles, des objets conçus à partir de leur structure moléculaire, des faits, états de choses

2. G. Frege, « Sens et dénotation » (1892), in *Écrits logiques et philosophiques*, trad. fr. C. Imbert, Paris, Seuil, 1971 ; L. Wittgenstein, *Remarques sur les fondements des mathématiques*, trad. fr. M.-A. Lescourret, Paris, Gallimard, 1983 ; F. Ramsey, « Facts and Propositions », *Proceedings of Aristotelian Society*, n° suppl. 7, 1927 ; rééd. in F. Ramsey, *Philosophical Papers*, D. H. Mellor (éd.), Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 34-51.

possibles, des situations, ou des conditions objectives de vérité. Une conception robuste conduit à l'antiréalisme si elle admet que des notions riches telles que la vérité, les faits ou les états de choses sont des ingrédients fondamentaux en théorie de la signification, mais conçoit ces ingrédients comme pouvant se réduire à des composantes de l'expérience.

En somme, la théorie redondantiste n'évacue pas le débat métaphysique au niveau de la signification, même si elle tente de l'escamoter au niveau du prédicat de vérité. Comment peut-on manifester une telle ambivalence à l'égard des deux notions ? L'essentiel de la théorie de la vérité-redondance repose sur l'idée qu'il n'y a pas de prédicat de vérité. Du point de vue de la forme logique, la vérité n'est pas un prédicat. Les énoncés métalinguistiques de la forme « *s* est vrai » peuvent être éliminés au profit d'une assertion de *s*. La thèse essentielle du redondantisme prend la forme d'une définition éliminative, et c'est la raison pour laquelle nous n'avons alors pas à nous poser de question au sujet de la nature des porteurs du prédicat de vérité. En effet, s'il n'y a pas de prédicat de vérité, il n'y a pas de porteurs du prédicat de vérité. Mais alors, pour évacuer le débat métaphysique entourant la notion de vérité, il n'apparaît pas nécessaire d'évacuer les propositions ou autres entités intentionnelles. Les philosophes qui conçoivent la vérité comme un prédicat et qui veulent être déflationnistes doivent avoir une conception déflationniste des porteurs du prédicat de vérité, et donc renoncer à les traiter comme des propositions, mais ceux qui, comme Frege, Ramsey et le Wittgenstein des *Foundations* renoncent justement à en faire un prédicat ne sont pas contraints à avoir les mêmes scrupules ontologiques.

Les théoriciens redondantistes ont pour cette raison très souvent adjoint une théorie robuste de la signification à leur théorie de la vérité. Il s'agit donc d'une forme mitigée de déflationnisme. Mais la plupart des auteurs reconnaissent maintenant qu'il existe un prédicat irréductible de vérité métalinguistique. Selon ces philosophes, la question se pose de savoir quelle est la nature des porteurs du prédicat de vérité et ils reconnaissent qu'il faut y répondre de manière déflationniste pour développer un point de vue cohérent. Ils admettent par conséquent que le minimalisme de la vérité doit s'accompagner d'un minimalisme de la signification. Autrement dit, il faut éviter autant que possible de faire entrer la métaphysique dans nos théories sémantiques. Nous arrivons de cette

manière à un deuxième trait caractéristique d'une théorie déflationniste de la vérité. Une telle théorie doit non seulement être un minimalisme au sujet du prédicat de vérité, elle doit inclure aussi une théorie minimaliste du contenu.

Par exemple, Alfred J. Ayer développe une théorie vérificationniste de la signification et est un déflationniste en théorie de la vérité³. Le Wittgenstein des *Investigations* développe une conception conventionnaliste et communautaire de la signification, et est aussi déflationniste en théorie de la vérité⁴. Plus près de nous, Hartry Field a explicitement développé ce thème dans un article, et il montre comment sa sémantique des rôles conceptuels est solidaire de sa théorie déflationniste de la vérité⁵. Paul Boghossian a aussi abordé le même sujet dans « The Status of Content »⁶. Il soutient notamment qu'une approche semblable à celle de Kripkenstein en théorie de la signification conduit inévitablement à l'abandon de toute notion substantielle de vérité.

Les philosophes déflationnistes ont donc de plus en plus tendance à traiter les porteurs du prédicat de vérité comme des phrases et à renoncer d'une manière générale aux entités intentionnelles. La thèse essentielle de ce déflationnisme « seconde manière » n'est pas une définition éliminative. Il ne s'agit pas d'éliminer les énoncés métalinguistiques de la forme « *s* est vrai », mais bien de reconnaître son équivalence matérielle avec *s*. Contrairement à la théorie de la vérité-redondance, ces philosophes reconnaissent le caractère irréductible des métalangages. Et puisque les porteurs du prédicat de vérité ne sont rien d'autre que des phrases, le prédicat de vérité a comme argument une phrase citée. Le déflationnisme prend alors la forme d'un décitationnalisme. Le prédicat de vérité a pour fonction d'annuler l'effet produit par la mise entre guillemets d'une phrase, et revient à l'affirmation de cette phrase.

Tel est par conséquent le second aspect d'une théorie déflationniste de la vérité : celui d'aller de pair avec une théorie minimaliste

-
3. A. J. Ayer, *Language, Truth and Logic*, 2^e éd., New York, Dover Pub., 1946 ; voir aussi « Truth », in A. J. Ayer, *The Concept of a Person and Other Essays*, Londres, Macmillan and Co., 1963, p. 162-187.
 4. L. Wittgenstein, *Philosophical Investigations*, Oxford, Blackwell, 1953, p. 136.
 5. H. Field, « Deflationist Views of Meaning and Content », *Mind*, vol. 103, n° 411, 1994, p. 249-285.
 6. P. Boghossian, « The Status of Content », *Philosophical Review*, n° 99, 1989, p. 157-183.

de la signification. Mais ces deux traits caractéristiques ne sont pas suffisants. On peut, semble-t-il, souscrire au minimalisme en théorie de la vérité ainsi qu'à une théorie minimaliste de la signification, sans être pour autant déflationniste. C'est ce que tente de faire, par exemple, Crispin Wright dans son ouvrage *Truth and Objectivity*. Sa théorie est explicitement identifiée au minimalisme, et il énumère en ce sens quelques « platitudes » au sujet du terme « vrai ». En plus, il veut développer une théorie sémantique qui évacue autant que possible la métaphysique. Sa théorie se veut une sémantique des conditions d'assertabilité qui renonce à l'objectivité de la signification mais qui évite aussi l'antiréalisme de Dummett. Il endosse ensuite une conception communautaire du langage qui fait de la signification un phénomène intersubjectif, mais il tente aussi de s'éloigner autant que possible du projectivisme qu'il attribue à Kripke et qui est une forme radicale d'antiréalisme en théorie de la signification. Telles sont les articulations fondamentales de son minimalisme de la signification.

Mais en même temps il est contre le déflationnisme en théorie de la vérité. Alors que manque-t-il ? Il manque le quiétisme. Le quiétisme est le point de vue selon lequel le débat métaphysique opposant les réalistes aux antiréalistes peut être entièrement dissous ou neutralisé. Il s'agit en quelque sorte d'un minimalisme global⁷. Selon les quiétistes, la signification d'un énoncé est donnée par ses usages. Les énoncés de la forme « *s* est vrai » ont eux-mêmes aussi plusieurs usages. Il existe des usages métalinguistiques irréductibles et des usages intralinguistiques dans lesquels le prédicat est à toutes fins utiles éliminable. Il existe aussi des usages philosophiquement riches du terme « vrai ». Mais dans chaque cas, les différents usages peuvent être mis en évidence par une grammaire philosophique qui se charge de rendre explicites les différentes règles suivies. Tout est en somme une affaire de jeux de langage et de grammaire philosophique. Autrement dit, ce sont les conventions gouvernant nos usages du terme « vrai » qui sont déterminantes ici. Mais puisque tout trouve sa résolution dans les questions de grammaire, le problème substantiel de la vérité ne subsiste pas comme problème métaphysique séparé.

Le déflationnisme en théorie de la vérité suppose donc trois points de vue : le minimalisme de la vérité, le minimalisme de la

7. C. Wright, *op. cit.*, chap. 6.

signification et le quiétisme. Mais comment Wright peut-il souscrire aux minimalismes de la vérité et de la signification sans renoncer à faire sens des débats métaphysiques ? Comment peut-il être minimaliste sans être déflationniste ? Voilà la question à laquelle je veux maintenant tenter de répondre. En fait, les déflationnistes pensent habituellement que la troisième thèse découle des deux premières. Si vous croyez que la signification du prédicat de vérité est donnée soit par une définition éliminative soit par la Convention-T, et si vous croyez que la théorie de la signification peut être développée sans faire appel à la métaphysique, alors il semble que cela a déjà pour conséquence un point de vue quiétiste. Dans tous les cas, vous semblez être conduits à nier la pertinence du débat entre les réalistes et les antiréalistes. Comment Crispin Wright peut-il alors prétendre le contraire ? Comme on l'a déjà dit, il est contre le déflationnisme parce qu'il est contre le quiétisme. Il est minimaliste en théorie de la vérité et minimaliste en théorie de la signification, mais il veut quand même conserver dans certains contextes des contraintes qui seraient associées au prédicat de vérité et qui nous permettraient de l'assimiler localement à de la vérité-correspondance ou à de la surassertabilité. Soit dit en passant, la surassertabilité est l'assertabilité qui se maintient à travers le temps quel que soit le degré d'enrichissement de l'information empirique enregistrée.

Même si la *signification* du terme « vrai » se ramène à un ensemble de platitudes, le prédicat peut, relativement à certaines régions du discours, être matériellement équivalent à la vérité-correspondance ou à la surassertabilité. Les contraintes additionnelles qui peuvent être associées localement au prédicat de vérité ne font pas partie de sa signification, mais elles permettent encore de faire sens du débat métaphysique entre les réalistes et antiréalistes. Le minimalisme de la vérité concerne l'ensemble des principes qui devraient être universellement reconnus et qui caractérisent la signification du prédicat. Les concepts robustes de vérité, par contre, ne peuvent aspirer à l'universalité : ils n'ont qu'une application locale. Et il s'agit de contraintes s'appliquant à l'utilisation du prédicat dans certains contextes et non de contraintes s'appliquant à des définitions.

Les seuls traits qui peuvent servir à définir le terme « vrai » sont des traits universaux du prédicat. Puisque les contraintes robustes dont nous parlions n'interviennent que localement, elles ne peuvent servir à caractériser la signification du terme. Crispin Wright est pluraliste. Il croit que la vérité-correspondance s'applique dans

telle sphère du discours alors que la surassertabilité s'applique à d'autres sphères du discours. Par exemple, les énoncés portant sur les *aspects* des objets sont vrais ou faux au sens de la vérité-correspondance, alors que les énoncés portant sur les *couleurs* des objets sont vrais ou faux au sens de la surassertabilité.

Voilà donc comment se présente la position de Crispin Wright dans toute sa généralité. C'est un philosophe minimaliste, mais qui cherche à critiquer en même temps le déflationnisme en théorie de la vérité, puisqu'il reconnaît une application locale aux différents concepts robustes de vérité. Le problème qui m'intéresse est celui de l'instabilité de cette position. Je me demande dans quelle mesure il est possible de souscrire à une conception robuste de la vérité lorsque l'on accepte une conception minimaliste.

Le programme de Crispin Wright

La tension au sein de la pensée de Wright entre le minimalisme et une conception robuste de la vérité survient à cause du lien qui semble apparemment subsister entre le minimalisme et le déflationnisme. Je n'ai pas le temps de m'attarder sur les stratégies particulières déployées par Crispin Wright pour illustrer la compatibilité de son point de vue en sémantique avec la possibilité de maintenir une notion de vérité objective. Je veux cependant en dire quelques mots, ne serait-ce que pour bien mettre en relief le fait que le débat déborde largement le cadre du présent exposé. Pour bien statuer sur la relative stabilité de la position de Crispin Wright, il faudrait analyser minutieusement les différents aspects de sa théorie sémantique, ce que je ne peux faire dans le cadre du présent exposé. Mais c'est seulement à cette condition que l'on pourrait parvenir à poser un bon diagnostic.

Disons tout d'abord qu'avec Dummett, il est le défenseur d'une sémantique des conditions d'assertabilité, mais que contre Dummett, il cherche à éviter dans la mesure du possible l'identification du contenu sémantique avec la preuve⁸. Voyons tout d'abord quel est le point de vue de Dummett. Ce dernier est prêt à admettre avec Davidson que la vérité est un concept fondamental qui fait partie intégrante de la signification d'un énoncé. Le fait de comprendre

8. C. Wright, *op. cit.*, p. 3-5.

la signification d'un énoncé doit par conséquent consister dans la saisie des conditions de vérité. Dummett pense toutefois que toute théorie de la signification se doit d'être en même temps une théorie de la compréhension. Et puisque, en vertu du principe de la manifestabilité de la signification, le sens se doit d'être manifesté dans le comportement, la compréhension du sens doit se manifester dans le comportement. Pour qu'un énoncé soit sensé, il doit être compris par l'agent. Si comme on l'a dit, les conditions de vérité font partie de la signification d'un énoncé, l'agent qui comprend un énoncé doit alors comprendre ses conditions de vérité. Pour Dummett, cela veut dire que l'agent doit avoir la capacité d'utiliser l'énoncé dans une preuve. En quoi consiste cette capacité? Dummett requiert minimalement que le locuteur soit capable de reconnaître une preuve ou une procédure de vérification pour l'énoncé en question.

Mais Wright croit que Dummett a tort d'identifier de cette manière la compréhension d'un énoncé avec la capacité qu'a l'agent de reconnaître une procédure pour sa vérification. Cela conduit Dummett à imposer malencontreusement une révision profonde de la logique et à lui substituer la logique intuitionniste. Wright veut éviter le révisionnisme logique de Dummett. Cela se manifeste jusque dans son concept antiréaliste de vérité qu'il appelle la surassertabilité. La sémantique de Dummett contraint ce dernier à proposer un antiréalisme systématique, et cela apparaît inacceptable aux yeux de Crispin Wright. La sémantique des conditions d'assertabilité se doit d'être formulée sans que n'apparaisse un tel préjugé en faveur de l'antiréalisme. Elle doit être conservatrice et autoriser le maintien de la logique classique. Son concept de surassertabilité est, par exemple, compatible avec le maintien de la bivalence.

Voilà pour ce qui est des idées générales défendues par Crispin Wright au niveau de sa sémantique des conditions d'assertabilité. Ces idées sont motivées d'une double façon. Wright cherche à se démarquer de Dummett et à défendre une conception qui dégage la sémantique des conditions d'assertabilité de l'emprise qu'exerce sur elle la métaphysique. Cela lui permet de formuler une sémantique qui fait l'économie de l'objectivité de la signification, puisqu'il s'agit d'une sémantique des conditions d'assertabilité, mais qui évite aussi l'antiréalisme de Dummett.

Le second objectif visé par Crispin Wright est encore plus important pour notre propos. Si Wright endossait la version dummettienne de la sémantique des conditions d'assertabilité, il ne pourrait

pas laisser une place à ce qu'il appelle l'objectivité de la vérité. Il ne pourrait pas autoriser ne serait-ce que localement un concept robuste de vérité-adéquation. Et s'il ne critiquait pas Dummett, il ne pourrait pas non plus développer localement un concept robuste de surassertabilité qui s'accorde avec certaines des platitudes au sujet du prédicat de vérité et qui forment la base de son minimalisme. À travers les reformulations qu'il propose de la sémantique des conditions d'assertabilité, on doit donc lire un souci de formuler de façon cohérente un point de vue robuste de la vérité avec une théorie sémantique qui, elle, n'a rien de robuste.

Le même genre de remarques valent pour ce qui est des tentatives de se démarquer de Kripke. Wright souscrit à une conception communautaire du langage, mais il s'éloigne de la version qu'il croit associée à la théorie proposée par Kripke⁹. L'argument de Kripke prend appui sur un scepticisme radical à l'égard des faits de signification et de compréhension. La solution à ce paradoxe sceptique consiste à laisser intact le scepticisme tout en reconnaissant un rôle aux énoncés sémantiques. Même si le doute quant aux faits de signification et de compréhension persiste, il est possible selon Kripke d'envisager un certain rôle aux énoncés qui attribuent aux locuteurs des intentions de signification ou des actions de suivre des règles. Il suffit de quitter le modèle de la sémantique des conditions de vérité et de souscrire à la sémantique des conditions d'assertabilité, nous dit Kripke. Les énoncés sémantiques peuvent encore avoir un rôle, mais c'est parce que nous avons la propension à les projeter sur le comportement d'autrui. Ces énoncés peuvent jouer un rôle dans nos vies même s'ils n'ont pas de conditions objectives de vérité.

Selon Wright, Kripke défend une interprétation projectiviste des énoncés sémantiques comme en fait foi la comparaison que Kripke établit entre Wittgenstein et Hume. Tout l'effort de Wright va consister à reformuler la conception communautaire sans recourir au projectivisme de Kripke. Là encore, l'objectif est double. Il s'agit tout d'abord de protéger la théorie sémantique contre l'invasion des considérations d'ordre métaphysique. Mais du même coup, on cherche à contrer une approche qui conduirait inévitablement à un nihilisme sur le plan de la théorie de la vérité. Wright est d'accord avec Boghossian pour dire qu'une approche minimaliste

9. Cf. C. Wright, « Kripke's Account of the Argument against Private Language », *Journal of Philosophy*, n° 81, 1984, p. 759-778.

du genre de celle défendue par Kripke en théorie de la signification conduit inévitablement au quiétisme et donc à un déflationnisme en théorie de la vérité. Et c'est la raison pour laquelle il cherche à s'éloigner autant que possible d'une solution sceptique et à reformuler la conception communautaire.

La communauté intervient bel et bien dans la signification, mais non pas comme le mentionne Kripke. Wright exploite les paragraphes 241-242 des *Investigations philosophiques* pour montrer comment l'action de suivre une règle ou l'intention de signifier présuppose l'existence d'une communauté. Il soutient que pour qu'il y ait langage, la communauté doit s'entendre sur les définitions et sur les jugements de base. Ces jugements de base sont les jugements qui portent sur des énoncés de base du langage. Les énoncés de base du langage sont des énoncés de la forme « Ceci est un X » qui sont compris si et seulement si le locuteur est attentif à ce qui se passe dans le contexte d'énonciation.

Ces énoncés de base ressemblent aux énoncés observationnels, mais ils s'en distinguent d'une double façon. Tout d'abord, ils ne contiennent pas d'expressions purement observationnelles. Wright rejette la distinction quinième entre les termes observationnels qui désignent des objets proximaux et les termes théoriques qui désignent des objets distaux. Mais c'est surtout le deuxième point de différence avec les énoncés observationnels qui est important. Traditionnellement, ces énoncés ne sont considérés comme vrais que si les membres de la communauté les acceptent. Mais Wright rejette une approche strictement consensuelle de la vérité des énoncés de base. Pour n'importe quel énoncé de base, il est possible que la communauté entière le croit vrai alors qu'il est faux. La seule chose qui est exclue est que la communauté entière puisse errer concernant l'ensemble des énoncés de base. Wright récuse la suggestion selon laquelle tous les énoncés de base qui sont acceptés par la communauté pourraient être faux.

D'une manière générale, son approche est donc semi-consensuelle, et elle permet à Wright de défendre une conception communautaire qui puisse être harmonisée avec l'objectivité du jugement et de la vérité. Si un énoncé de base peut être faux alors que la communauté le juge vrai, alors on préserve ainsi l'objectivité du jugement et de la vérité, et l'on s'autorise une application possible à l'échelle locale d'un concept de vérité-adéquation. Si on renonçait à préserver l'objectivité du jugement comme ce serait le cas si on

adoptait une conception communautaire radicalement consensuelle, il n'y aurait pas de place pour un concept de vérité-adéquation. Un tel concept ne ferait tout simplement pas sens.

L'argument de Boghossian

Revenons maintenant au problème de l'instabilité relative de cette théorie. Pour être en mesure de bien poser le problème, je vais concentrer mon attention sur un argument que Wright discute à la fin de son livre et qui vient de Paul Boghossian¹⁰. Cet argument constitue une tentative de montrer que le minimalisme de la signification conduit irrémédiablement à un minimalisme global. Si nous endossons, par exemple, la conclusion sceptique dans l'argument que Kripke attribue à Wittgenstein, argument voulant qu'il n'y ait pas de fait de signification et de compréhension, nous devons alors reconnaître qu'une telle conception de la signification conduit à l'abandon de toute notion substantielle de vérité. Wright n'endosse pas l'irréalisme de la signification qu'il attribue à Kripke, mais il semble être quand même engagé à la prémisse de départ de l'argument de Boghossian. Même s'il n'est pas un irréaliste, il renonce à l'objectivité de la signification et est en ce sens un minimaliste. L'argument de Boghossian semble affecter autant les minimalistes que les irréalistes. Il faut donc regarder cet argument de près :

Le point de départ de cet argument est :

- (i) «S a pour condition de vérité que P» n'a pas de condition de vérité.

À première vue, il semble que nous devons reconnaître que Wright est engagé à (i), et ce, quelle que soit la valeur de la variable P. Si le cadre théorique est celui de la sémantique des conditions d'assertabilité, alors il semble que les énoncés sémantiques qui attribuent des conditions de vérité aux phrases n'ont eux-mêmes pas de condition de vérité. Nous allons voir plus loin que ceci n'est pas tout à fait juste. Le défenseur de la sémantique des conditions d'assertabilité n'est engagé à (i) que sous l'une de ses interprétations possibles. Mais pour bien mettre en évidence cette autre interprétation, il convient de suivre l'argument de Boghossian jusqu'au bout.

10. P. Boghossian, «The Status of Content», *Philosophical Review*, n° 99, 1989, p. 157-183 sq.

De (i) on peut inférer que

(ii) « S a pour condition de vérité que P » n'est pas vrai

quelle que soit la valeur de la variable P, puisqu'une phrase doit avoir une condition de vérité pour être vraie. Mais si on accepte aussi le caractère décitationnel du prédicat de vérité, on peut aussi inférer que

(iii) S n'a pas pour condition de vérité que P.

Et puisque cela vaut quel que soit le S et quelle que soit la valeur de P, il semble qu'il n'y a pas de phrase susceptible de vérité substantielle. En d'autres termes, nous pouvons passer de (iii) à

(iv) S n'est pas vrai

quelle que soit la valeur de S si la vérité est une notion substantielle liée à celle de condition de vérité. On se retrouve alors sur le terrain du minimalisme global qui caractérise le quétisme.

Voilà donc l'argument qui nous fait passer du minimalisme de la signification au quétisme. Peut-on faire quelque chose pour bloquer cet argument ? Il peut sembler que oui. On doit distinguer les discours susceptibles de vérité de ceux qui sont seulement *corrects*, et distinguer les énoncés qui ont des conditions de vérité objectives des énoncés qui ont des conditions de vérité non-objectives, c'est-à-dire des conditions de correctitude.

Crispin Wright souscrit à la sémantique des conditions d'assertabilité et au minimalisme de la signification. Il doit alors en un certain sens souscrire à (i), mais seulement au sens suivant :

(v) « S a pour condition *objective* de vérité que P » n'a pas une condition *objective* de vérité

ce qui le contraint à admettre que

(vi) « S a pour condition objective de vérité que P » n'est pas objectivement vrai.

Puis, en vertu du caractère décitationnel du prédicat de vérité, on doit conclure que

(vii) S n'a objectivement pas pour condition objective de vérité que P.

D'où on peut conclure

(viii) S n'est objectivement pas objectivement vrai.

Telles sont les conclusions auxquelles Wright est engagé. Tout cela est compatible avec le fait que

(ix) « S a pour condition objective de vérité que P » a une condition de correctitude

ce qui veut dire que la phrase citée en (ix) a des usages admissibles. Il existe des conditions sous lesquelles elle peut être assertée. Supposons en effet que la phrase citée en (ix) soit disponible pour un acte déclaratif. Elle est alors un objet de stipulation. Elle est le résultat d'une décision quant au choix d'une certaine norme de signification. On se trouve d'emblée inscrit dans le cadre d'une sémantique des conditions d'assertabilité, mais cela est compatible avec le fait d'assigner par convention des conditions de vérité à un énoncé.

Lorsque l'on assigne des conditions de vérité à un énoncé dans un cadre comme celui de la sémantique des conditions d'assertabilité, il ne s'agit pas de présupposer l'existence d'une condition de vérité objective. Au contraire, on stipule l'existence d'une condition de vérité objective. Autrement dit, on déclare qu'il existe une condition objective de vérité possédée par S. Si tel est le cas, la phrase citée en (ix) n'a pas *en elle-même* des conditions objectives de vérité, puisque les conditions sous lesquelles elle peut être vraie dépendent en partie de nous, c'est-à-dire d'une décision quant à l'adoption d'une certaine norme. Mais elle a des conditions de correctitude, parce qu'il y a quand même des conditions sous lesquelles elle pourrait être correcte. Or, c'est justement ce qui est affirmé en (ix).

Si nous décidons d'adopter cette norme, à savoir celle d'assigner une condition objective de vérité à S, alors la phrase citée serait vraie (au sens de correcte). Si cette phrase est vraie (correcte), alors S a en un certain sens une condition objective de vérité. S peut alors être objectivement vrai. Nous apercevons alors comment le minimalisme de la signification peut être compatible avec l'objectivité de la vérité. Le minimalisme suppose l'adoption d'une sémantique des conditions d'assertabilité qui est en mesure de reconnaître à des énoncés comme (ix) des conditions d'utilisation correctes. Mais l'énoncé en question assigne à une phrase une condition objective de vérité, ce qui semble assurer l'objectivité de la vérité de cette

phrase. Or, c'était là justement l'objectif visé par Crispin Wright, celui d'harmoniser une théorie minimaliste de la signification avec l'objectivité de la vérité.

Ceci étant dit, il faut sans doute tempérer notre enthousiasme. S'il n'y a de condition de vérité objective que relativement à un acte de stipulation, alors cela ne va pas à l'encontre d'un certain quiétisme. On peut se demander dans quelle mesure les débats métaphysiques sur la vérité doivent se poursuivre une fois que l'on a reconnu qu'en cette matière, il ne peut y avoir de prise de position que par un acte stipulatif. Si tout débat métaphysique autour de la vérité est une affaire strictement normative et non plus une question de débat factuel, il y a tout lieu de croire que les débats métaphysiques auront en quelque sorte été neutralisés et que le quiétisme est en ce sens inévitable.

Le philosophe quiétiste vise à mettre fin une fois pour toutes au débat entre les réalistes et les antiréalistes. Tout en restant fidèle à cet objectif essentiel, il peut reconnaître le caractère sensé des thèses métaphysiques. Il peut en outre admettre que la formulation d'une interprétation réaliste ou antiréaliste pour telle ou telle région du discours est une entreprise non seulement louable, pertinente et souhaitable, mais aussi nécessaire à la poursuite de ses propres objectifs. Car justement, le quiétiste estime qu'il est toujours en principe possible d'interpréter tel ou tel fragment du langage à l'intérieur de l'un ou l'autre des cadres métaphysiques. Sa thèse essentielle est qu'il n'y a pas de matière à débat entre les options réaliste et antiréaliste en philosophie, et pour y parvenir, il faut que chaque position métaphysique puisse en principe être défendue. Tout est affaire de conviction personnelle et de stipulations. Le philosophe quiétiste peut même aller jusqu'à endosser une position métaphysique particulière. Encore une fois, ce qui le caractérise, c'est seulement le fait de vouloir mettre fin à toute forme de débat métaphysique entre les réalistes et les antiréalistes.

La sémantique des conditions d'assertabilité peut admettre en un sens l'objectivité de la vérité parce qu'elle peut admettre en un sens l'objectivité de la signification. Cela peut se faire pourvu que les énoncés qui assignent des conditions de vérité objectives ne présupposent pas leur existence mais l'établissent par stipulation. C'est seulement de cette manière que les énoncés sémantiques peuvent acquérir des conditions de correctitude qui soient cohérentes avec le minimalisme de la signification. Et une fois que l'on a assigné

des conditions de vérité objectives par stipulation, on peut admettre sans problème l'objectivité de la vérité.

Autrement dit, la sémantique des conditions d'assertabilité est compatible avec le fait que parmi l'ensemble des usages du mot vrai, il y en ait qui véhiculent une conception robuste de la vérité. Tout dépend des règles d'usages qui ont été introduites par stipulation. Tout dépend en somme du jeu de langage. Ainsi le quiétiste peut faire sens de la vérité-correspondance ou de la surassertabilité. Il suffit de comprendre que les règles d'introduction de ces notions sont semblables à celles qui gouvernent l'emploi des pièces au jeu d'échecs. Voir à ce propos le paragraphe 136 des *Investigations philosophiques* de Wittgenstein.

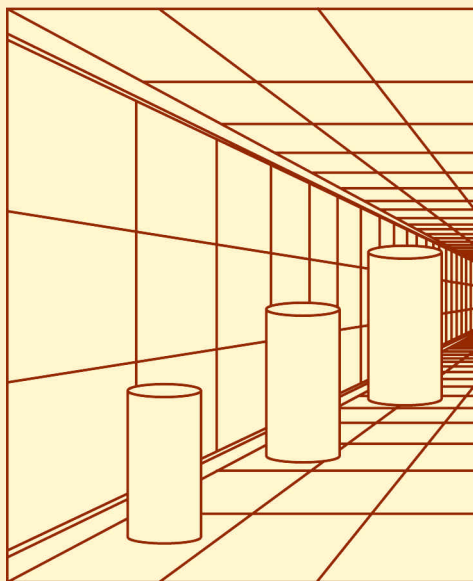
La conclusion est qu'en un sens Crispin Wright peut à bon droit prétendre être en mesure de montrer que le minimalisme de la signification est compatible avec l'objectivité de la vérité. Mais une fois que l'on voit comment cela peut être fait, on se rend vite compte que cela confirme le déflationnisme au lieu de l'infirmier, car pour y parvenir, il aura fallu se servir de la sémantique des conditions d'assertabilité et autoriser l'introduction par stipulation de nouveaux usages. Mais si la compatibilité du minimalisme de la signification et de l'objectivité de la vérité passe par des stipulations, cela montre qu'il n'y a pas vraiment de matière à débat. Il faut en fin de compte faire de ces débats rien de plus qu'une affaire normative pour redonner sens à la suggestion que certains énoncés du langage peuvent être objectivement vrais.

Michel SEYMOUR

Université de Montréal

Cahiers de Philosophie
de l'Université de Caen

Philosophie analytique



1997-1998 N° 31-32

Presses Universitaires de Caen